

## NOTE

Expéditeur :  
DGDI  
Destinataire(s) :  
CODIR DTR –  
SETI SCAN  
CPR  
SMN SOM

### INTERIM DE LA DIRECTION DU CHENAL ET DES TRAVAUX MARITIMES

*Date : 18 décembre 2023*

#### Considérant :

- La décision n°2023/05 – DTR – DGD en date du 05 octobre 2023 portant délégation de signature aux directeurs sectoriels et chefs de service ;

Durant l'absence de Ludovic GRABNER, Directeur du Chenal et des Travaux Maritimes, du 26 au 29 décembre 2023, l'intérim sera assuré par Yazid MOUSSIOUNE, Secrétaire Général, à l'effet d'exécuter les actions visées par la décision visée ci-avant et relevant du niveau d'habilitation du délégant.

Cette décision prend effet à compter de sa publication par voie électronique sur le site web de HAROPA PORT.

Le Directeur Général Délégué



Dominique RITZ

## NOTE

Expéditeur :  
DGD  
Destinataire(s) :  
CODIR DTR –  
SAGE – STR –  
HPJ – ENV –  
SCRO – SI

### INTERIM DE LA DIRECTION DE L'AMENAGEMENT TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT

*Date : 18 décembre 2023*

#### **Considérant :**

- La décision n°2023/05 – DTR – DGD en date du 05 octobre 2023 portant délégation de signature aux directeurs sectoriels et chefs de service ;

Durant l'absence de M. Xavier LEMOINE, Directeur de l'Aménagement Territorial et de l'environnement, du 2 au 5 janvier 2024 inclus, l'intérim sera assuré par Agathe DEROME, Directrice des Finances du Pilotage et Performance.

à l'effet d'exécuter les actions visées par la décision visée ci-avant et relevant du niveau d'habilitation du délégant.

Cette décision prend effet à compter de sa publication par voie électronique sur le site web de HAROPA PORT.

Le Directeur Général Délégué



Dominique RITZ